

Image not found or type unknown



Client et liquidation judiciaire

Par **mich1950**, le **25/03/2011** à **08:40**

Bonjour,
Je gère pour une société ses clients en télésurveillance. La société propriétaire des contrats de télésurveillance après une courte période de de redressement judiciaire se trouve dorénavant en phase de liquidation judiciaire. Les clients sont toujours en télésurveillance sur mon PC, la société FTS qui va être liquidée me doit actuellement environ 10 000€. Les clients vont devoir refaire un contrat de télésurveillance, ai je le droit de les contacter directement pour leur faire une proposition de service ? Y a t'il un risque d'être poursuivi pour concurrence déloyale ou détournement de clientèle ? Lors de la liquidation de la société FTS ma créance sera sans suite étant donné le peu de liquidité de la société FTS et le préjudice pour une jeune société comme la mienne sera énorme.
Merci de vos conseils pour que je puisse avoir une réaction appropriée à la situation.
Miich1950